

CRAVANT - Les propriétaires du domaine de Laie du 17^{ème} au 20^{ème} siècle

Ce document n°2 recense les propriétaires du domaine de Laie, situé à Cravant, de la période du 17^{ème} au 20^{ème} siècle. Il est extrait, en partie, des anciens bulletins de la société archéologique et historique de l'Orléanais. Les parties historiques sont inégales selon la quantité des sources trouvées. Les deux principales familles, propriétaires des lieux, furent De Villeneuve et De Thiville.



Figure 1

Nouel de Ravel

Pendant le règne de Henri IV, le **2 avril 1601**, la terre de Laie appartient à **Nouel de Ravel** qui fait hommage d'une partie de ce fief appartenant à **François de Balzac d'Entraygues**, seigneur d'Entraygues (12), Marcoussis (91) et gouverneur d'Orléans, agissant au nom et comme procureur général de sa fille Catherine Henriette de Balzac d'Entraygues (1579-1633), comtesse de Beaugency et marquise de Verneuil-sur-Oise, maîtresse du roi de France Henri IV.

Faire hommage : acte par lequel on devenait le vassal d'un seigneur, constitué de l'Hommage et d'un serment de Foi prêté sur l'Évangile. Engagement que le seigneur serait servi en priorité.

Fief : à partir du 10ème siècle, terre ou droit que le Seigneur concédait à un vassal sous condition de Foi et Hommage et en échange de services et d'obligations.

Georges de Louye

Le 30 avril 1602, **Georges de Louye** fait aveu et dénombrement d'une autre partie de la terre de Laie. Selon la coutume le dénombrement est une description que le vassal doit donner à son Seigneur, par le détail, de tous les héritages et droits qu'il tient de lui en fief. Il comprend la description détaillée de chacune des pièces de terre. Le dénombrement est la preuve que le Seigneur possède ces terres, ces droits.....pour preuve vis-à-vis de son vassal et des seigneurs voisins. Il est passé devant notaire. Il est du au Seigneur à chaque changement de vassal.

André Besnard

La terre de Laie passe ensuite aux mains **d'André Besnard** (probablement une famille du blésois ou du vendômois), seigneur de Bellisle et de sa femme Noëlle Coreur.

Gédéon de Villeneuve

Après le décès d'André Besnard, sa veuve (Noëlle Coreur) vend le Grand Lais, le **12 mars 1639**, par contrat passé devant Tardif, notaire à Beaugency, à **Gédéon de Villeneuve** (voir la généalogie en annexe de cet article), seigneur de Messilly (commune de Josnes).

La maison de Villeneuve est originaire des pays Chartrain et Dunois, des environs d'Illiers (28). Les Villeneuve y sont seigneurs de la Cour, d'Amblères, Outreville, Sténé, Messilly, la Borde (commune de Cravant), le Mesnil, Villegreau et Escurolle et plus tard des Lais. La plupart de ces noms de fiefs se retrouvent dans la région comprise entre Meung, Mer, Beaugency et la forêt de Marchenoir.

Le nouveau propriétaire du fief, **Gédéon de Villeneuve**, fait hommage, le **22 juillet 1639**, au prince Henry de Bourbon, évêque de Metz, comte de Beaugency et fils d'Henri IV et de **Catherine Henriette de Balzac**

d'Entraigues.

Gédéon de Villeneuve est le fils de Paul de Villeneuve, écuyer, seigneur d'Amblères, et de demoiselle Marie de Louviers.

Gédéon de Villeneuve se maria, le 2 décembre 1634, avec **Marie Le Roy** qui lui donna douze enfants, dont six fils: l'un d'eux, **Paul de Villeneuve**, baptisé au Temple de Lorges le 2 mai 1650 et qui se mariera avec Catherine de Piermont.

Le 10 avril 1672, **Marie Le Roy**, qui est veuve de **Gédéon de Villeneuve**, qualifié seigneur du Grand Lays, fait aveu au Roi et au duc d'Orléans, comte de Beaugency, de la seigneurie du Grand Lays, qu'elle et son mari avaient acquise durant leur communauté, et dans cet acte dressé par Gréard, notaire à Beaugency, ses enfants, au nombre de neuf, font aveu conjointement avec elle.

Dans cet acte nous notons que Paul de Villeneuve, seigneur de GrandMont (alias Grammont), demeure au domaine de Laie avec sa mère. Sa mère y demeurera jusqu'à son décès vers 1693.

Il est lieutenant d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de la Reine. Son frère, Jean, seigneur de la Borde (Cravant), a le même grade dans le régiment de Crussol, et leur frère Gabriel, seigneur de Montigny, est page de l'électeur de Brandebourg.

Le 16 mai 1674, Paul de Villeneuve est nommé capitaine.

Il est probable que notre officier beauceron est parti guerroyer dans la région des Pays-Bas avec son régiment. Là il fait la rencontre de **Catherine De Piermont** qu'il épouse le **27 septembre 1678**.

Catherine De Piermont est la fille de Pierre Ghislain (Guillain ou Guislain) de Piermont, décédé en 1669, seigneur de Koudekerke (aujourd'hui : Tétéghem-Coudekerque-Village, commune située dans le Nord en région Hauts de France), vicomte et bourgmestre de Bergues-Saint-Winoc (aujourd'hui Bergues) marié en 1641 avec Comélie Van Zinneghem.

De ce mariage naîtront ; **Sébastien** de Villeneuve, **Jeanne** Catherine Florence de Villeneuve mariée avec René de Thiville, **Marie Austerberthe**, **Louis** Philippe et **Louise Gastonne** de Villeneuve (1716-1789).

- **Sébastien** de Villeneuve meurt jeune.
- **Jeanne** Catherine Florence de Villeneuve épouse **René de Thiville** (env 1679-6/10/1765 à Cravant), seigneur de PréléFort (commune de Huisseau-Sur-Mauves), fils de Jacques de Thiville (seigneur d'Ouzouer-Le-Marché), dans la maison duquel la terre des Lais passa après la mort de Paul de Villeneuve.
- **Marie Austreberthe** (1689-
- **Louis Philippe** de Villeneuve, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Royal Vaisseaux infanterie
- **Louise** (1716-

Nous retrouvons Paul de Villeneuve le 8 juillet 1689 au Quesnoy (département du Nord), où, dans l'acte de baptême de sa fille Austreberthe, il est qualifié de capitaine, commandant un bataillon dans le régiment de la Reine, ingénieur des armées du Roi et directeur des fortifications de cette place.

Paul de Villeneuve

A la suite de la mort de sa mère (Marie Le Roy), **Paul de Villeneuve hérite du domaine de Laie et devient Seigneur du Grand Lais en 1693**. Il en fait foi et hommage le 30 juin 1693. Il s'installe définitivement avec toute sa famille au château de Laie.

Si on veut résumer sa carrière militaire ; il commence dans l'infanterie jusqu'au grade de chef de bataillon puis il passe dans le génie et enfin il prend sa retraite avec le grade de colonel ou peut-être de général de brigade.

En 1698, **Paul de Villeneuve** fait admettre, l'une de ses filles à la Maison royale de Saint-Cyr, fondée par Mme de Maintenon et il a produit les titres de noblesse de la postulante. Il y est noté que cette famille de Villeneuve a été de la R. P. R. (Religion Prétendue Réformée) et a plusieurs parents établis en Hollande et en Angleterre.

En février 1705, Paul de Villeneuve quitte seul sa demeure du Grand Lais pour se rendre à cheval à Orléans. Il laisse dans son château sa femme et ses enfants. Arrivé à Orléans, il loge à l'hôtel de Saint-Louis, rue de la Porte Madeleine, paroisse de Saint-Laurent. Le lendemain, le 12 février 1705, devant son notaire, il constitue à sa fille **Jeanne Catherine Florence de Villeneuve**, une rente annuelle de 300 livres payable les 12 août et 12 février. Cette rente sert de dot à sa fille, car Paul de Villeneuve n'a pas de bien immobilier à lui donner en dot. Il ne possède que le domaine de Laie. Il fait partie de la petite noblesse beauceronne. Dans cet acte il est désigné comme ; chevalier, seigneur du Grand-Lais, vicomte de Coudekerque en Flandre, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres.

Sa femme, Catherine de Piermont, qui n'avait pas pu aller à Orléans avec son mari, ratifie, le 16 mars 1705, cette constitution de rente par un acte passé devant notaire au château du Grand Lais.

Pour justifier de son rang de militaire Paul de Villeneuve souhaite donner une belle cérémonie de mariage à sa fille Jeanne. Il veut qu'elle se marie au château de ses ancêtres. Et il débute en **1710 la construction d'une chapelle privée** dans son château du Grand Laie (c'est-à-dire à proximité du colombier selon le descriptif de 1716). Il a la permission de l'évêque d'Orléans ; Louis Gaston Fleuriau d'Armenonville (1662-1733) depuis 11 décembre 1709. Cette année là, Paul de Villeneuve voit la Loire (toute proche de chez lui), en crue.

Les travaux de la chapelle se terminent trois ans plus tard, en 1713. Le curé de Cravant, le 19 décembre 1713, bénit cette chapelle « domestique ».

Puis, a lieu le 26 juillet 1713, la bénédiction des deux cloches de l'église de Saint Martin de Cravant. Pour la première cloche (la plus grosse), la marraine est Jeanne de Villeneuve et le parrain est Jacques Léonor de Thiville, seigneur d'Ouzouer le Marché (père du futur marié). Pour la deuxième cloche, le parrain est René de Thiville (futur marié) et la marraine est Marie Austreberthe de Villeneuve, la sœur de Jeanne.

Cependant, un an après cet événement, les deux cloches, posées en 1713, seront remplacées et deux nouvelles cloches sont bénites le 26 avril 1714. Les parrains et marraines ne seront pas les mêmes qu'en 1713. La fabrication des cloches à cette époque est artisanale. Cet artisan (le saintier) confectionne les cloches durant plusieurs mois en plein air au pied du clocher. Il est possible que les deux cloches bénites en 1713 aient un défaut.

Enfin, le 3 juillet 1715, **René de Thiville**, chevalier, seigneur de Seris (41, proche de Josnes) et Boussy (41, commune d'Ouzouer-le-Marché), né à Ouzouer-le-Marché en 1679, épouse après les fiançailles **Jeanne Catherine Florence de Villeneuve** dans la chapelle du château de Laie avec la permission du vicaire.

Catherine Laurence de Piermont a un dernier enfant en 1716, Louise Gastonne (1716-1789). Malheureusement le 6 avril 1716, elle décède au château de Laie (voir plaque mortuaire dans le chœur de l'église St Martin de Cravant).

Une des traces laissées par la famille de Villeneuve est la terre située au sud de Laie qui est nommée sur le cadastre napoléonien de 1830 « le réage de Villeneuve ».

Description de la seigneurie de Laie en 1716.

Elle consistait en un grand pavillon couvert d'ardoises composé de 10 chambres, cuisine, office de boulangerie....

Une grande écurie au levant (Est)

Un grand corps de logis dans lequel il y a un pressoir neuf

Une remise de carrosse

Un colombier qui domine la chapelle bénite le 19 décembre 1713.

Deux granges au Petit-Lais

Un très grand jardin

Un parc, contenant 4 arpents, entouré de murs munis de bons espaliers de rapport.

Nota : la chapelle construite en 1713 ne figure pas dans cette liste.

René de Thiville

Quelques mois après, le **16 septembre 1716**, Paul de Villeneuve, considérant que depuis le décès de son épouse il n'est plus dans l'état de s'occuper de la seigneurie de Lais, il en fait donation à **sa fille Jeanne Catherine Florence de Villeneuve et son mari René de Thiville.**

Ses autres enfants: Sébastien, baron de Villeneuve, Louis Philippe chevalier de Villeneuve et leur sœur Marie Austreberthe de Villeneuve, présents à la donation, la ratifient comme avancement d'hoirie pour les donataires qui s'obligent à leur payer une somme de 4.000 livres comme équivalent de retour.

Après le décès de son épouse (Catherine de Piermont), Paul de Villeneuve a donné à la cure de Saint-Martin-de-Cravant, dont le titulaire est Jean Claude Miron, « deux mines de bled froment de rente foncière perpétuelle avec jouissance de la Toussaint 1717, à charge pour le curé de célébrer chaque année, le 5 avril, jour du décès de sa défunte épouse, une grand' messe chantée et dire un « De Profundis » à la fin et une autre pour le repos de son âme», et il stipule « qu'en attendant le jour de son décès, ce second service se fera le 5 octobre de chaque année ». La minute de cet acte est signée ; Miron, Gouthière et Gréard.

Vers 1724, Paul de Villeneuve est âgé et fatigué. Il a transporté sa demeure à Beaugency. Il vit avec sa fille Marie Austreberthe.

Le 6 août 1724, de sa garnison de Briançon, par un acte passé devant Ferrus, le notaire royal du lieu, Louis constitue son frère Sébastien, baron de Villeneuve, commissaire des guerres au département d'Orléanais comme son procureur général et spécial à l'effet de remettre à demoiselle Marie Austreberthe, sa sœur, la portion de meubles qui lui écherront de la succession de leur père **Paul de Villeneuve, demeurant à Beaugency**, comme aussi de recueillir la portion à lui afférente de la succession de sa mère Catherine Florence de Piermont. Cette procuration est annexée à une convention de famille signée au château des Lais, le 28 septembre 1724, devant le notaire Gréard, par les autres enfants de Villeneuve, moins Louise Gastonne, qui avait alors 8 ans, et dont mention n'est faite nulle part. Ils y déclarent que le décès de Monsieur Paul de Villeneuve, seigneur d'Amblelles, brigadier des Armées du Roi, demeurant à présent à Beaugency, leur père, arrivant, ils renoncent à toutes contestations pouvant naître des dispositions prises par celui-ci, et consentent que tous les meubles meublants, même « une badinne (sic) de diamant, une bague de diamant et une petite oie d'argent » qui se trouveront à l'usage de leur père lors de son décès appartiennent à leur sœur Austreberthe. Cet arrangement est agréé par le père de famille dont on lit la grande signature au bas de l'acte.

Paul de Villeneuve meurt en 1728. Il est inhumé le 3 septembre 1728 dans l'église de la paroisse Saint Firmin. Il repose donc dans les fondations de l'ancienne église de Saint-Firmin, si ses restes n'ont pas été dispersés lors de la démolition des nefs de cet édifice, dont la tour seule subsiste.

Le couple René de Thiville et Jeanne de Villeneuve profite des revenus du domaine de Laie avec leurs enfants. Malheureusement, René de Thiville né en 1679 à Ouzouer-le-Marché, seigneur de Sérís et de Laie meurt au château de Laie le 6 octobre 1765.

Après le décès de René de Thiville, sa veuve doit rendre **foi et hommage du fief des Lais, le 24 août 1768**.

Après le décès de leur mère (Jeanne de Villeneuve) vers 1774, le domaine de Laie revint à part égale aux 3 enfants ; ses filles Gastonne (1716-3/10/1789 à Laie) et Marie (+1802) et leur frère Paul Sébastien de Thiville (30/12/1717 à Laie – 31/03/1802 à Laie). Les enfants renouvelèrent l'aveu d'hommage le 13 mai 1774, comme héritiers du domaine de Laie.

En 1748, Paul Sébastien de Thiville épouse Angélique de Flacourt, chevalier, seigneur de Laie. Ils auront 3 enfants (Angélique (1749), Florence (1752), Joseph (1754)). Veuve en 1777, Angélique de Flacourt abandonne la terre de Prélefort à ses enfants et se retire à Blois. Elle décède en 1808 à Blois.

Paul de Thiville qui était commissaire ordonnateur des guerres au département de la Flandre maritime, paraît avoir eu des affaires embarrassées, car sa femme, **Angélique de Flacourt**, obtint contre lui un arrêt de séparation de biens et ses créanciers firent vendre sa part du domaine de Laie (Petit et Grand) qui fut acquise par **M. de Rochas**.

Louise Gastonne, l'enfant de la vieille de Paul de Villeneuve et de Catherine de Piermont, continua, cependant, de demeurer **au château de Laie où elle mourut le 3 octobre 1789**. Elle fut ensevelie au cimetière de Cravant le surlendemain 5 octobre 1789.

Les propriétaires au début du 19ème siècle

Le domaine de Laie est dépouillé de ses droits féodaux avec la Révolution.

Paul et Marie de Thiville

Dans le recensement de la commune de Cravant de l'An IX, **Paul Sébastien de Thiville** est désigné comme le propriétaire du domaine de Laie. Il est né le 30/12/1717 au château de Laie et y décède le 31/03/1802. Il habite au moment du recensement avec sa sœur (**Marie Austerberthe de Thiville**) âgée de 82 ans, qui devient par héritage, propriétaire du domaine de Laie mais qui décède au château de Laie la même année que son frère, le 5/12/1802.

Florence de Thiville

Laie appartient ensuite à **Florence Marie Jérôme de Thiville** (1752-1808 à Blois) fille de **Paul Sébastien de Thiville** et de **Angélique de Flacourt**. Florence n'habite plus le château de Laie et demeure à Orléans, rue de l'Evêché. Elle décède, sans alliance, à Blois en décembre 1808. Florence de Thiville avait achetée Laie le 12 germinal an IX (2 avril 1801), de Marie Antoinette Austreberthe de Thiville, sa tante. Celle-ci la possédait pour moitié, comme héritière de ses père et mère les époux René de Thiville et pour l'autre part comme donataire de sa sœur Gastonne Louise Catherine de Thiville (Acte Maître Chevreau du 30 mars 1776).

Amable Lefebvre

Par son testament du 1er août 1803, ouvert et constaté le 2 janvier 1809, **Florence de Thiville**, sans héritier direct, institut comme légataire universel: **Amable Joseph Lefebvre**, notaire à Orléans. Il avait repris l'étude de Jean Defaucamberge, son beau père. Amable est né en 1765 à Bazoches-les-Gallerandes, marié en 1790 avec Anne Defaucamberge, décédé en 1819. Il demeure à Orléans rue du Poirier et il accepte la succession sous bénéfice d'inventaire.

Son testament comprenait le domaine des Lais et sa part indivise dans celui de Prélefort (commune de Huisseau sur Mauves). Cette dernière fut réservée à son unique frère Joseph Gaston Jean comte de Thiville, né en 1754, propriétaire de l'autre part, et qui était réfugié à Londres depuis la Révolution. En effet, à la suite de la Révolution française, Joseph Gaston de Thiville né le 24/6/1754 à Huisseau-sur-Mauves, comte de Thiville, seigneur de Prélefort, marié le 16/12/1796 à Lubeck avec Marie Elisabeth de Chasot, se réfugie à Londres en 1792 et ses biens en France sont confisqués. Puis, après l'armistice en 1802, il retrouve le château de Prélefort. Le couple aura deux enfants (André de Thiville marié en 1833 à Paris avec Marie d'Arnouville) et Claire de Thiville née le 6/9/1806 à Prélefort). Il semble que Joseph de Thiville (inventeurs) en 1825 habite à Paris, rue Croix des Petits Champs, hôtel de Nantes.

Thérèse Gourdineau Chandry

Puis, la terre des Lais fut adjugée, le 27 septembre 1809, moyennant la somme de 28000 francs, à **Thérèse Françoise Henriette Gourdineau Chandry (ou de Gourdineau de Chandry)**, née le 7 juillet 1775 à Beaugency paroisse de St Firmin, marié le 31/05/1795 (12/Prai/03), à Beaugency avec **Pierre Henry Hustin Jacques Rochas** (1753-1842) (futur maire de Cravant de 1813 à 1822), (voir la vie de Alphonse Beau dit Beau de Rochas, inventeur du moteur à explosion).

Description de la seigneurie de Laie en 1809

Selon les pièces de la procédure préparatoire à l'adjudication en 1809, le domaine des Lays, à l'époque de cette aliénation, consiste en **une maison bourgeoise** appelée Château de Lays et une métairie attenante séparée par un petit guichet (petite porte pratiquée dans une grande). Voir la figure 2 ci-dessous, du plan napoléonien de 1830.

Au château étaient adjacents:

Un cellier,

Un colombier,

Un jardin de 1 hectare 5 ares 52 centiares et demi,

Une vigne d'un demi-arpent

Un bois taillis de 4 arpents ou 8 mines

Le tout renfermant 4 hectares 43 ares 20 centiares et demi.

Nota : la chapelle construite en 1713 ne figure pas dans cette liste.

La métairie, dite la basse-cour de Laie, comprenait

Quatre corps de bâtiments

41 hectares 25 ares 66 centiares de terre en culture.

Le tout formait à peu près 45 hectares, ce qui représente, la mine ou demi arpent valant 21 ares 30 centiares et

demi, environ 213 mines de terre.



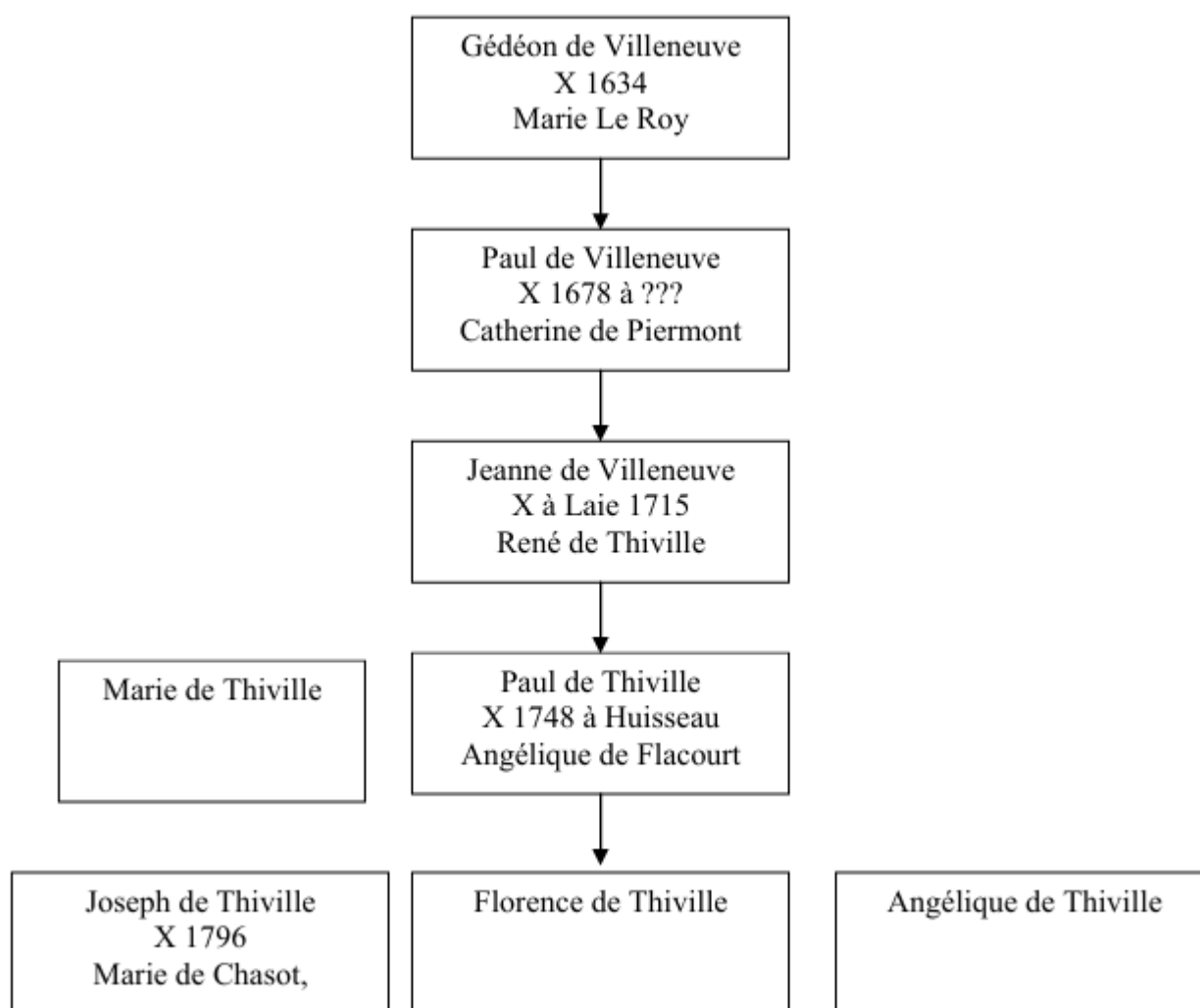
Figure 2

Selon les archives, le château de Laie (voir figure 3 ci-dessous, côté jardin) est une demeure de notable édifée durant la première moitié du 19^{ème} siècle en raison du décor sculpté présent au dessus des portes et des fenêtres et du dessin du soubassement de la façade arrière. Un réservoir, élevé près des écuries au début du 20^{ème} siècle et visible sur la carte postale ci-dessous, s'est effondré peu avant 1940 sous la poussée du vent. Il comportait un colombier et était alimenté en eau par une force motrice animale dont la trace du manège au sol est encore visible.



Figure 3

Généalogie simplifiée Villeneuve/ Thiville



Résumé des principaux propriétaires

Du 13^{ème} siècle au 20^{ème} siècle:

Geoffroy de Plainvillier

François de Balsac d'Entraygues

Nouel de Ravel

Georges de Louye

André Besnard et Noëlle Coreur

Gédéon de Villeneuve et Marie Le Roy

Paul de Villeneuve et Catherine de Piermont

René de Thiville et Jeanne de Villeneuve

Paul de Thiville et Angélique de Flacourt

Florence de Thiville

Thérèse Françoise Henriette de Gourdineau de Chandry (1775-1816), épouse de Pierre Henry Justin Jacques Rochas (1753-1842) fils de Jean de Rochas et Elisabeth de Thoron de la Robine de Senières. Thérèse décède le 28/11/1816. Leg à son mari par testament en date du 1/2/1814.

Mme Thoron de la Robine, légataire universelle avec son mari, de son fils M Rochas suivant testament du 15 juillet 1839. M Rochas décédé le 19/7/1842.

M Joseph de Thoron de la Robine (1778-1864), fils de Joseph de Thoron de la Robine et Marie Isnard, par legs universel du 13 juin 1857 et par testament le 21 mai 1855 de son épouse. Joseph décède le 3 septembre 1864 au château de Laie. Marié avec Alexandrine Tulle de Gauthier (1789-1857).

M et Mme D'Auribeau, légataires universels de M Thoron de la Robine, décédé le 3 septembre 1864 au château de Laie. Testament du 20 juin 1858. En possession le 13 septembre 1864.

M Ambrois par vente en date du 4 décembre 1864.

Mlle Pauline Rapp (1832-1902) par legs particulier de M Ambrois décédé le 25 septembre 1884. Pendant 15 ans sans vente soit jusqu'au 26/9/1899. Mlle Rapp décédée à Cravant le 25 décembre 1902.

Mesdames Malbel et Besson, légataires universelles conjointement, de Mlle Rapp décédée le 25 décembre 1902.

Mme Manthes, par vente en date du 1 juillet 1903.

M Toustain par acquisition en date du 15 septembre 1906.

M Morel par acquisition en date du 5 janvier 1910.

M Cornuan par acquisition en date du 17 janvier 1920.

Mme Levasseur par donation

M Souilloi par acquisition en date du 12 septembre 1967.

Nota :

On retrouve, aujourd'hui, disséminées sur le territoire de la commune de Cravant (Launay, La Borde, Rilly, Laie, dans le bourg, Beaumont, Villejouan et Cernay) des fenêtres avec linteau, des portes chanfreinées datées de la fin du 15^{ème}, début 16^{ème} siècle.

Il est possible que des paysans aient reconstruits les parties détruites de leurs maisons avec des pierres taillées provenant du « château » de Lorges construit au 10^{ème} siècle et détruit en 1855 (voir dessin du château de Lorges aux Archives départementales du Loir-et-Cher).

Sources

Bulletins orléanais ; 1913, 1914 -1916, 1931, 1932, 1936, 1963, 1983, 1999

Cartulaire de Beaugency

Archives départementales du Loiret

Gallica

Le Loiret Généalogique

Géoportail (vue aérienne de 1947)

La plateforme du patrimoine « POP »

Base Mérimée

Un village, la terre et ses hommes (Toury en Beauce) de Samuel Leturcq - édition CTHS - mars 2007

Histoire de la France rurale sous la direction de Georges Duby– Tome 2 – de 1340 à 1789 – Edition Seuil – 1975

Une histoire de la Beauce de Michel Auboin-Editions CLD – 1995

La mémoire des croquants (1435-1652) de Jean-Marc Moriceau – Edition TEXTO - 2023

Balzac - Les paysans – Edition Flammarion - 1970

Propriétaire actuel du château de Laie (2026)

Rédigé par Patrick Thauvin-Gasnier